



ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL

DÉCEMBRE 2010



BLUMONT
CAPITAL

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de la direction sur la présentation de l'information financière	2
Rapport du vérificateur indépendant	3
États de l'actif net	4
États des résultats	5
États de l'évolution de l'actif net	6
État du portefeuille de placements et des autres actifs nets	7
Sommaire du portefeuille de placements	10
Notes afférentes aux états financiers	11
Informations à l'égard du Fonds	22

DÉCLARATION DE LA DIRECTION SUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL (LE « FONDS »)

BluMont Capital Corporation (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de veiller à ce que les actifs soient protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et que les livres comptables soient fiables pour la présentation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'exactitude des états financiers.

Le conseil d'administration du gestionnaire rencontre la direction et l'auditeur afin de discuter de la présentation de l'information financière du Fonds et du contrôle interne. Le conseil d'administration examine les résultats des audits effectués par l'auditeur ainsi que son rapport. L'auditeur externe peut communiquer sans restriction avec le conseil d'administration.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est de sa responsabilité de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt de ses porteurs de parts.

« James Wanstall »

Chef de la direction,
BluMont Capital Corporation
Le 25 mars 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AU PORTEUR DE PARTS DU FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL (LE « FONDS »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent l'état du portefeuille de placements et des autres actifs nets au 31 décembre 2010, les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes y afférentes qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
27 mars 2011

ÉTATS DE L'ACTIF NET
Aux 31 décembre

FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL

	2010	2009
ACTIF		
Positions acheteur, à la juste valeur*		
Actions canadiennes	1 594 766 \$	8 362 054 \$
Actions américaines	2 707 753	6 379 569
Actions mondiales	-	236 800
Options américaines	240 735	-
Contrats normalisés à terme	10 488	-
	<u>4 553 742</u>	<u>14 978 423</u>
Trésorerie et dépôts de courtiers	13 703 847	18 604 346
Revenus de placement à recevoir	22 198	36 224
Montant à recevoir de la vente de placements	-	62 697
Total de l'actif	<u>18 279 787</u>	<u>33 681 690</u>
PASSIF		
Positions vendeur, à la juste valeur**		
Actions canadiennes	-	1 427 451
Actions américaines	3 134 537	4 374 796
Options américaines	302 185	-
	<u>3 436 722</u>	<u>5 802 247</u>
Comptes créditeurs		
Frais et charges d'exploitation	39 037	68 007
Dividendes à payer	52 214	4 983
Montant à payer à l'achat de placements	125 540	9 734
Rachats	200 069	-
Total du passif	<u>3 853 582</u>	<u>5 884 971</u>
ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES		
Série A	12 631 679	21 923 371
Série F	1 794 526	5 873 348
	<u>14 426 205 \$</u>	<u>27 796 719 \$</u>
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION (note 4)		
Série A	124 737	218 144
Série F	16 769	55 897
	<u>141 506</u>	<u>273 041</u>
ACTIF NET PAR PART		
Série A	101,27 \$	100,50 \$
Série F	107,01 \$	105,07 \$
	<u>109,14 \$</u>	<u>102,78 \$</u>
*Positions acheteur, au coût	<u>4 421 775 \$</u>	<u>13 477 841 \$</u>
**Produit tiré des positions vendeur	<u>(3 776 741) \$</u>	<u>(5 601 374) \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration de BluMont Capital Corporation

« Veronika Hirsch »

Veronika Hirsch
Administratrice

« Stephen Johnson »

Stephen Johnson
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre

FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL

	2010	2009
REVENUS DE PLACEMENT		
Dividendes	185 409 \$	397 430 \$
Moins : retenues d'impôts étrangers	8 583	11 162
	<u>176 826</u>	<u>386 268</u>
Intérêts	57 755	49 686
	<u>234 581</u>	<u>435 954</u>
CHARGES (notes 6 et 7)		
Frais de gestion	520 624	562 029
Prime de rendement	9 880	-
Dividendes sur les placements vendus à découvert	96 886	67 433
Frais d'exploitation généraux	262 723	282 552
Frais juridiques	22 592	18 570
Honoraire de l'auditeur	5 651	1 310
Honoraires des fiduciaires	1 509	1 957
Coûts de communication de l'information aux porteurs de titres	12 974	8 080
Intérêt	1 634	5 745
	<u>934 473</u>	<u>947 676</u>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	165 055	110 345
	<u>769 418</u>	<u>837 331</u>
PERTE NETTE DE PLACEMENT	<u>(534 837)</u>	<u>(401 377)</u>
GAIN NET RÉALISÉ (PERTE) SUR LES OPÉRATIONS DE PLACEMENT	1 811 536	(974 413)
COÛTS DE TRANSACTION (notes 2 I) et 7)	(67 226)	(28 492)
VARIATION NETTE DE LA PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE DES PLACEMENTS	(834 844)	3 268 560
GAIN (PERTE) DE CHANGE SUR DEVICES ET AUTRES ACTIFS NETS	<u>(287 695)</u>	<u>122 122</u>
GAIN NET SUR LES PLACEMENTS ET COÛTS DE TRANSACTION	<u>621 771</u>	<u>2 387 777</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS		
Série A	64 552	1 455 046
Série F	22 382	531 354
	<u>86 934 \$</u>	<u>1 986 400 \$</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS PAR PART (note 2 VI))		
Série A	0,38 \$	7,44 \$
Série F	0,61 \$	8,82 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercices terminés les 31 décembre

FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL

	2010	2009
Actif net au début de l'exercice		
Série A	21 923 371 \$	16 037 834 \$
Série F	<u>5 873 348</u>	<u>6 755 289</u>
	<u>27 796 719</u>	<u>22 793 123</u>
Augmentation nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	64 552	1 455 046
Série F	<u>22 382</u>	<u>531 354</u>
	<u>86 934</u>	<u>1 986 400</u>
Opérations sur les capitaux propres : (note 4)		
Produit de l'émission de parts		
Série A	1 502 040	426 356
Série F	<u>502 746</u>	<u>270 230</u>
	<u>2 004 786</u>	<u>696 586</u>
Parts émises à la suite de la fusion de Fonds (note 1)		
Série A	-	19 745 799
Série F	<u>-</u>	<u>480 470</u>
	<u>-</u>	<u>20 226 269</u>
Contrepartie versée au rachat de parts		
Série A	(10 858 284)	(15 741 664)
Série F	<u>(4 603 950)</u>	<u>(2 163 995)</u>
	<u>(15 462 234)</u>	<u>(17 905 659)</u>
Actif net à la fin de l'exercice		
Série A	12 631 679	21 923 371
Série F	<u>1 794 526</u>	<u>5 873 348</u>
	<u>14 426 205 \$</u>	<u>27 796 719 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL
ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS NETS
 Au 31 décembre 2010

	Nombre d'actions	Acheteur : coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
POSITIONS ACHETEUR				
Actions canadiennes				
Énergie				
EnCana Corporation	3 700	118 631 \$	107 114 \$	
Suncor Énergie Inc.	4 800	157 672	183 264	
		276 303	290 378	2,0
Matières premières				
Geovic Mining Corp., bons de souscription, échéance 3 nov. 2011	11 794	413	18	-
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3 600	217 482	238 500	1,7
Services financiers				
Banque Royale du Canada	5 500	278 282	287 100	
La Banque Toronto-Dominion	2 700	190 256	200 070	
		468 538	487 170	3,3
Équivalents indiciels				
Fonds indiciel iShares S&P/TSX 60	30 000	516 120	578 700	4,0
Total des actions canadiennes - positions acheteur		1 478 856	1 594 766	11,0
Actions américaines				
Énergie				
Energy Select Sector SPDR Fund	2 700	142 423	182 903	1,3
Industries				
General Electric Company	10 000	150 689	181 831	1,3
Biens de consommation discrétionnaire				
The Walt Disney Company	5 000	165 487	186 404	1,3
Biens de consommation de base				
Wal-Mart Stores Inc.	1 800	92 717	96 507	0,7

	Nombre d'actions	Acheteur : coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Services financiers				
Bank of America Corporation	10 000	146 544 \$	132 620 \$	
Berkshire Hathaway Inc. cat. A	3	372 481	356 776	
Wells Fargo & Company	5 500	146 849	169 394	
		665 874	658 790	4,5
Équivalents indiciels				
PowerShares QQQ	3 600	164 227	194 946	
Fonds indiciel iShares Russell 2000	3 000	190 375	233 287	
		354 602	428 233	3,0
Soins de santé				
Pfizer Inc.	9 100	137 760	158 410	
Teva Pharmaceutical Industries Limited CAAE	4 500	254 787	233 168	
WellPoint Inc.	1 000	58 223	56 528	
		450 770	448 106	3,1
Technologie de l'information				
Apple Inc.	500	132 496	160 273	
Cisco Systems Inc.	5 000	106 450	100 459	
Hewlett-Packard Company	3 000	130 440	125 562	
Microsoft Corporation	5 000	125 418	138 685	
		494 804	524 979	3,6
Total des actions américaines - position acheteur		2 517 366	2 707 753	18,8
Options d'achat américaines				
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 125 \$, juin 2011	250	146 418	174 226	1,2
Total des options d'achat américaines		146 418	174 226	1,2
Options de vente américaines				
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 123 \$, janvier 2011	300	60 916	298	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 125 \$, janvier 2011	100	16 954	13 322	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 125 \$, janvier 2011	250	46 099	249	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 115 \$, juin 2011	150	158 225	52 640	
Total des options de vente américaines		282 194	66 509	0,5
Total des options américaines position acheteur		428 612	240 735	1,7
Total des positions acheteur, coûts de transaction compris		4 424 834	4 543 254	31,5
Coûts de transaction		(3 059)	-	-
Total des positions acheteur, coûts de transaction non compris		4 421 775	4 543 254	31,5
POSITIONS VENDEUR				
Actions américaines				
Biens de consommation de base				
Costco Wholesale Corporation	(2 200)	(145 914)	(157 999)	(1,1)

	Nombre d'actions	Acheteur : coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Équivalents indiciels				
Fiducie FNB SPDR S&P 500	(23 800)	(2 981 982) \$	(2 976 538) \$	(20,6)
Total des actions américaines - position vendeur		(3 127 896)	(3 134 537)	(21,7)

Ventes d'une option d'achat américaines

Dollar CA - US, 1 \$, juin 2011	(700 000)	(8 649)	(8 473)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 125 \$, janvier 2011	(240)	(22 959)	(29 825)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 126 \$, janvier 2011	(100)	(5 806)	(994)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, \$127 \$, janvier 2011	(50)	(6 176)	(6 512)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 120 \$, mars 2011	(100)	(25 817)	(82 714)	
Teva Pharmaceutical, 55 \$, mars 2011	(60)	(8 010)	(6 502)	
The Walt Disney Company, 39 \$, avril 2011	(80)	(8 441)	(9 146)	
Total des options d'achat américaines		(85 858)	(144 166)	(1,0)

Options de vente américaines

Dollar CA-US, 1 \$, janvier 2011	(500 000)	(2 583)	(1)	
Dollar CA-US, 1 \$, juin 2011	(700 000)	(8 649)	(8 473)	
Costco Wholesale Company, 70 \$, janvier 2011	(37)	(2 791)	(1 692)	
Research in Motion, 58 \$, janvier 2011	(20)	(3 856)	(2 903)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 115 \$, janvier 2011	(337)	(48 222)	(335)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 119 \$, janvier 2011	(400)	(35 248)	(795)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 121 \$, janvier 2011	(200)	(13 803)	(10 737)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 122 \$, janvier 2011	(550)	(37 979)	(547)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 100 \$, juin 2011	(500)	(114 227)	(68 597)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 140 \$, juin 2011	(250)	(27 681)	(31 316)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 90 \$, juin 2011	(375)	(123 029)	(27 215)	
Fiducie FNB SPDR S&P 500, 90 \$, mars 2011	(340)	(143 960)	(5 408)	
Total des options de vente américaines		(562 028)	(158 019)	(1,1)
Total des options américaines		(647 886)	(302 185)	(2,1)
Total des positions vendeur, coûts de transaction compris		(3 775 782)	(3 436 722)	(23,8)
Coûts de transaction		(959)	-	-
Total des positions vendeur, coûts de transaction non compris		(3 776 741)	(3 436 722)	(23,8)
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT		645 034 \$	1 106 532	7,7
Autres actifs, moins les passifs ¹			13 319 673	92,3
TOTAL DE L'ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES			14 426 205 \$	100,0

¹Ce montant comprend les contrats à terme sur indice boursier (annexe 1), la trésorerie et les dépôts des courtiers, plus les revenus de placement à recevoir, moins les comptes créditeurs.

ANNEXE 1 – CONTRATS À TERME SUR INDICE BOURSIER 31 décembre 2010

	Nombre de contrats	Taille du contrat	Juste valeur	% du total de l'actif net
Contrat à terme S&P500 EMINI, mars 2011	16	50	10 488 \$	
Total Index Futures			10 488 \$	0,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

PORTEFEUILLE BLUMONT ALTERNATIF ESSENTIEL
SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS
 Aux 31 décembre

PONDÉRATION PAR SECTEUR	% du total de l'actif net	
	2010	2009
Positions acheteur		
Énergie	3,3	14,0
Matières premières	-	3,6
Industries	3,0	1,8
Biens de consommation discrétionnaire	1,3	2,2
Biens de consommation de base	0,7	2,3
Soins de santé	3,1	-
Services financiers	7,8	4,6
Équivalents indiciels	7,0	2,7
Technologie de l'information	3,6	15,2
Services de télécommunications	-	3,3
Services publics	-	4,4
Options	1,7	-
Autres actifs, moins les passifs	92,3	67,0
Positions vendeur		
Énergie	-	(4,4)
Matières premières	-	(0,3)
Biens de consommation de base	(1,1)	(2,0)
Biens de consommation discrétionnaire	-	(0,7)
Services financiers	-	(1,0)
Industries	-	(2,0)
Technologie de l'information	-	(2,9)
Équivalents indiciels	(20,6)	(7,6)
Options	(2,1)	-

PONDÉRATION RÉGIONALE	% du total de l'actif net	
	2010	2009
Positions acheteur		
Canada	11,0	30,1
États-Unis	20,5	23,0
Australie	-	0,1
Bermudes	-	0,7
Autres actifs, moins les passifs	92,3	67,0
Positions vendeur		
Canada	-	(5,2)
États-Unis	(23,8)	(15,7)

COMPOSITION DE L'ACTIF	% du total de l'actif net	
	2010	2009
Positions acheteur		
Actions canadiennes	11,0	30,1
Actions américaines	18,8	23,0
Options	1,7	-
Autres actifs, moins les passifs	92,3	67,0
Positions vendeur		
Actions américaines	(21,7)	(15,7)
Options américaines	(2,1)	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

1. LE FONDS

I) Le Fonds

Le Fonds BluMont Alternatif Essentiel (le « Fonds ») est une fiducie de fonds de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 22 décembre 2000 et modifiée de temps à autre. Le Fonds a débuté ses activités le 1^{er} juin 2006.

BluMont Capital Corporation est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

II) Fusion de Fonds

Le 7 août 2009, le Fonds BluMont d'Opportunités Canadiennes (« Fonds d'Opportunités Canadiennes ») et le Fonds BluMont Hirsch acheteur/vendeur (« Fonds acheteur/vendeur »), collectivement les « Fonds dissous », ont fusionné avec le Fonds. Le gestionnaire a offert aux porteurs de parts des Fonds dissous la possibilité de participer à la liquidation de ces Fonds en leur offrant un transfert en nature de leur placement dans le Fonds. Les opérations effectuées dans le cadre de la dissolution des Fonds en question ne bénéficient pas de report d'impôt.

Détails de la fusion :

Actif net acquis par le Fonds	20 226 269 \$
Parts émises par le Fonds – série A	203 148
Parts émises par le Fonds – série F	4 746

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis selon les principes généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

I) Évaluation des placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur établie de la manière suivante :

La juste valeur des instruments financiers négociés activement est calculée en fonction du cours acheteur du titre pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Avant le 1^{er} janvier 2007, la juste valeur selon les PCGR était calculée en fonction du cours de clôture du jour, lorsqu'il en existait un. La note 8 présente un rapprochement, au 31 décembre 2010, de l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et de l'actif net à des fins autres que la présentation de l'information financière, telles que pour les achats et les rachats (« valeur liquidative ») du Fonds. Le Fonds continue d'utiliser le cours de clôture pour évaluer la juste valeur des placements et des titres vendus à découvert.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, dans le cadre de l'achat et de la vente de titres par le Fonds sont portés en diminution du résultat de la période. Par conséquent, ces coûts sont passés en charges et inscrits dans les « Coûts de transaction » à l'état des résultats.

Les titres cotés à une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur ou au cours vendeur à la date des états financiers. Les titres dont le cours acheteur ou le cours vendeur n'est pas disponible sont évalués au cours vendeur de clôture. Les titres non cotés à une Bourse reconnue sont évalués par le gestionnaire selon les méthodes d'évaluation qu'il juge appropriées.

Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont constatés à la juste valeur.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements.

Lorsque le Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le Fonds subira une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et celle où il liquide la position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalisera un gain si le prix de ce titre diminue entre ces dates.

Le gain maximal que le Fonds peut réaliser à la vente à découvert d'un titre est le produit reçu, tandis que le montant de la perte réalisée est illimité.

Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de dénouer une position à découvert en temps opportun ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds ait remplacé un titre emprunté, il conservera un compte sur marge auprès d'un courtier, composé de trésorerie et de titres liquides.

Les positions à découvert sont évaluées selon le coût qui aurait été engagé pour dénouer la position au dernier cours vendeur chaque jour d'évaluation (tel qu'il est défini ci-dessous).

II) Options

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est inscrite en tant que produit constaté d'avance. À l'échéance de l'option ou lorsque le porteur exerce le droit rattaché à l'option, la prime est indiquée en tant que gain et est incluse dans le poste « Gain net réalisé (perte) sur les opérations de placement ».

La prime versée à l'achat d'une option de vente est enregistrée en tant que charge reportée. À l'échéance de l'option ou lorsque le gestionnaire exerce le droit rattaché à l'option, la prime est indiquée en tant que diminution du gain et est incluse dans le poste « Gain net réalisé (perte) sur les opérations de placement ».

III) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les revenus et les charges sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dividendes reçus et versés sont inscrits à la date ex-dividende. Les produits et charges d'intérêt sont constatés quotidiennement au moment où ils sont gagnés ou au moment où elles sont engagées. Les gains et pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés selon le coût moyen.

IV) Évaluation des parts du Fonds

Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part qui est établie à la clôture du jour d'évaluation. Un « jour d'évaluation » s'entend de n'importe quel jour ouvrable de la Bourse de Toronto ou de tout autre jour de Bourse ou jour quelconque déterminé par le gestionnaire.

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée selon la juste valeur de l'actif net du Fonds, divisée par le nombre de parts en circulation.

Pour chaque part de Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part à la date de vente, qui est inclus dans les capitaux propres. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative établie un jour d'évaluation. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit, et les capitaux propres du Fonds sont réduits de la valeur liquidative connexe à la date de rachat.

V) Conversion des devises

Les actifs, notamment la juste valeur des placements, et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi chaque jour d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, les dividendes, les revenus et les charges d'intérêt libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chacune des opérations.

Les gains ou les pertes de change réalisés sur les placements sont inclus au poste « Gain net réalisé (perte) sur les opérations de placement » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change non réalisés sur les placements sont inclus au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change réalisés et non réalisés sur les actifs (autres que les placements), les passifs et les revenus de placement libellés en devises sont inclus au poste « Gain (perte) de change sur devises et autres actifs nets » de l'état des résultats.

VI) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers, établis conformément aux PCGR du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs et la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et les charges de la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

VII) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la période.

3. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change) qui pourraient donner lieu à une diminution de la valeur liquidative du Fonds. La valeur des titres en portefeuille du Fonds peut changer chaque jour en raison des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et de la situation du marché et des entreprises qui pourraient avoir une incidence sur certains des placements que détient le Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement d'obtenir des rendements absolus supérieurs évalués sur la totalité d'un cycle de marché.

Afin de réaliser son objectif de placement, le Fonds peut avoir recours aux stratégies suivantes : 1) prise des décisions de placement en se fondant sur des analyses fondamentales; 2) achat et vente (y compris la vente à découvert) de titres tels que les actions ordinaires, les titres indiciaires tels que les fonds négociés en bourse, les bons et les droits de souscription d'actions, ainsi que certains titres à revenu fixe, notamment les actions privilégiées, les obligations convertibles et les titres d'emprunt; 3) utilisation d'une stratégie d'options dynamique par l'achat et la vente d'options d'achat et de vente afin d'augmenter le rendement statique et d'améliorer la diversification; 4) investissement dans des titres qui versent des dividendes importants ainsi que dans des titres de fiducies de revenu afin d'obtenir un rendement total du portefeuille selon le revenu et la plus-value en capital; 5) utilisation de divers leviers financiers, comme l'emprunt sur marge, lorsque le conseiller en valeurs juge qu'une telle mesure est appropriée.

Le gestionnaire investit la quasi-totalité du portefeuille dans des actions et d'autres titres négociés sur une Bourse des valeurs reconnue. Les opérations de placement du Fonds sont effectuées en conformité avec des politiques et restrictions en matière de placement dont celles qui suivent : 1) la proportion des positions acheteur et des positions vendeur du portefeuille variera de temps à autre selon un ratio établi par le conseiller en valeurs. Dans des conditions normales, l'exposition nette au marché se situe entre -20 % et +20 %, mais cette fourchette peut être dépassée si le gestionnaire juge que les conditions actuelles du marché le permettent; 2) l'effet de levier peut être utilisé conformément aux règles de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Dans des conditions normales, l'utilisation de l'effet de levier, le cas échéant, est minimale; 3) le Fonds limite la pondération d'un titre individuel, sur la base du coût, à 10 % au maximum de la valeur liquidative du Fonds à l'exception de titres indiciaires d'un marché plus vaste; 4) les achats de titres non négociables, sur la base du coût, ne doivent pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds; 5) le Fonds utilise les options et d'autres dérivés pour augmenter le rendement ou atténuer les risques.

Le programme de gestion du risque du Fonds vise à réduire l'incidence négative que peut avoir le risque sur le rendement financier du Fonds d'une manière qui soit cohérente avec l'objectif de placement de celui-ci. Le gestionnaire gère l'incidence que peuvent avoir ces risques financiers sur le rendement du Fonds en recrutant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés qui effectuent le suivi des placements du Fonds et suivent l'évolution des marchés sur une base quotidienne.

I) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec un fonds.

Le Fonds s'expose à une importante concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créance et des instruments dérivés. Étant donné que la juste valeur des instruments de créance et des instruments dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Le règlement ou le paiement de toutes les opérations effectuées par le Fonds sur des titres cotés est fait au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque d'inexécution est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la réception des titres par le courtier. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds détient des instruments dérivés, toutefois le risque de défaillance est considéré comme minime puisque la contrepartie de toutes les transactions sur titres inscrits sont des chambres de compensation. La négociation échouera si la chambre ne satisfait pas à ses obligations.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds n'avait aucun placement dans des instruments de créance et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit. Aucun des instruments dérivés détenus par le Fonds ne comporte des risques de crédit importants.

II) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de satisfaire ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie hebdomadaires visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées hebdomadairement sur demande à la valeur liquidative par part du Fonds, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir.

Le Fonds peut de temps à autre investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces titres sont désignés comme placements privés et titres à négociation restreinte dans l'état du portefeuille de placements et autres actifs nets. Au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, le Fonds ne détenait aucun titre de cette catégorie.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés afin de diminuer son exposition au risque. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains instruments dérivés, et il se peut que certaines restrictions soient imposées sur la négociation d'instruments dérivés par les bourses.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie selon les échéances des actifs et des passifs financiers du Fonds au :

31 décembre 2010

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Ne portant pas intérêt (\$)
Actifs financiers				
Actions - positions acheteur	-	-	-	4 302 519
Options	240 735	-	-	-
Contrats à terme normalisés	10 488	-	-	-
Autres montants à recevoir	22 198	-	-	-
Trésorerie	13 703 847	-	-	-
Total	13 977 268	-	-	4 302 519
Passifs				
Actions - positions vendeur	-	-	-	(3 134 537)
Options	(302 185)	-	-	-
Autres passifs	(416 860)	-	-	-
Total	(719 045)	-	-	(3 134 537)

31 décembre 2009

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Ne portant pas intérêt (\$)
Actifs financiers				
Actions - positions acheteur	-	-	-	14 978 423
Autres montants à recevoir	98 921	-	-	-
Trésorerie et équivalents	18 604 346	-	-	-
Total	18 703 267	-	-	14 978 423
Passifs				
Actions - positions vendeur	-	-	-	(5 802 247)
Autres passifs	(82 724)	-	-	-
Total	(82 724)	-	-	(5 802 247)

III) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur le Fonds était négligeable.

IV) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient par suite de changements des cours du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou de change).

Tout placement présente un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection méticuleuse et d'une diversification suffisante des titres et des autres instruments financiers selon les objectifs et la stratégie de placements du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur de ces instruments financiers, à moins que le Fonds détienne des positions vendeurs dans des instruments financiers, tel qu'il est décrit ci-après. Toutes les positions du Fonds sont revues sur une base quotidienne par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont assujettis au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Le Fonds peut prendre des positions vendeurs. Les ventes à découvert comportent certains risques, à savoir, que la valeur des titres empruntés augmentera ou ne fléchira pas suffisamment pour compenser les coûts du Fonds, ou que les conditions du marché ne favorisent pas la vente ou le rachat des titres.

Le portefeuille de placements et les autres actifs nets sont classés par secteur d'activité.

L'incidence sur l'actif net du Fonds d'une variation de 5 % de l'indice de référence, selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le

rendement de son indice de référence, aux 31 décembre 2010 et 2009, toutes les autres variables demeurant constantes, sont présentés dans le tableau ci-après. Une analyse de régression a été utilisée pour évaluer la corrélation historique, en utilisant 55 points de données (43 points de données en 2009) en fonction des rendements nets mensuels du Fonds.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Indice de rendement total S&P/TSX	129 000 \$	329 000 \$

La corrélation historique n'étant pas nécessairement représentative de la corrélation future, l'incidence sur l'actif net pourrait être assez différente.

V) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie par suite de la fluctuation des taux de change.

Le risque de change découle des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents) libellés en une devise autre que le dollar canadien, soit la monnaie de fonctionnement du Fonds. Pour atténuer son exposition aux devises ou pour s'exposer à une devise particulière, le Fonds peut conclure des contrats de change aux fins de couverture.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, la valeur des titres libellés en devises du Fonds s'établissait comme suit :

Devise	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)
Dollar américain (positions acheteur)	4 184 715	29,0	6 184 103	22,2
Dollar américain (positions vendeur)	(3 436 722)	(23,8)	(4 403 692)	(15,8)

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont fonction de la juste valeur des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Les autres actifs financiers et les passifs financiers qui sont libellés en devises ne présentent pas un risque de change important pour le Fonds.

Au 31 décembre 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises du portefeuille, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 37 000 \$ respectivement (89 000 \$ au 31 décembre 2009).

En pratique, les résultats de négociation réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

VI) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le niveau de hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par comparaison à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données observables qui nécessitent un ajustement significatif sur la base de données non observables, elle relève du niveau 3. Apprécier l'importance d'une donnée précise pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert du jugement et la prise en compte de facteurs spécifiques à l'actif ou au passif considérés.

Le gestionnaire doit faire preuve d'un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable ». Il définit comme donnée observable une donnée de marché facilement disponible, régulièrement mise à disposition et à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et provenant de sources indépendantes actives dans le marché concerné.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur aux 31 décembre 2010 et 2009.

31 décembre 2010

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs				
Actions - positions acheteur	4 302 519	-	-	4 302 519
Options	240 735	-	-	240 735
Contrats à terme normalisés	10 488	-	-	10 488
Passifs				
Actions - positions vendeur	(3 134 537)	-	-	(3 134 537)
Options	(302 185)	-	-	(302 185)

31 décembre 2009

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs				
Actions - positions acheteur	14 978 423	-	-	14 978 423
Passifs				
Actions - positions vendeur	(5 802 247)	-	-	(5 802 247)

Les instruments évalués selon les cours disponibles sur des marchés actifs et qui sont, de ce fait, classés dans le niveau 1, comprennent les actions, options et contrats à terme normalisés cotés actifs. Le gestionnaire n'ajuste pas les cours de ces instruments.

Aucun mouvement entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice.

4. OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Les parts émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le nombre de parts que le Fonds est autorisé à émettre est illimité. Les parts n'ont pas de valeur nominale et elles sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part. Le Fonds offre deux séries de parts : les parts de série A et les parts de série F. Les parts de série A du Fonds sont offertes moyennant des frais prélevés à l'acquisition ou des frais de vente différés. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs individuels qui participent à des programmes qui ne les obligent pas à payer des frais de souscription ni des frais de service aux courtiers inscrits et aux spécialistes en placement. Les porteurs de parts ont le droit de recevoir des distributions au moment de leur déclaration. Les distributions sur les parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Les distributions sont fondées sur l'estimation par la direction du résultat réel pour l'exercice. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. L'état de l'évolution de l'actif net présente l'évolution du capital du Fonds au cours de la période. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à ses objectifs de placement. Il gère notamment son niveau de liquidité de manière à être en mesure d'effectuer les rachats, comme il a été mentionné à la note 3.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du nombre de parts émises et rachetées à la valeur liquidative :

	Série A	
	2010	2009
Solde au 1 ^{er} janvier	218 144	172 798
Parts émises contre trésorerie	14 977	4 466
Parts émises à la fusion des fonds	-	203 148
Parts rachetées	<u>(108 384)</u>	<u>(162 268)</u>
Parts émises et en circulation au 31 décembre	<u>124 737</u>	<u>218 144</u>

	Série F	
	2010	2009
Solde au 1 ^{er} janvier	55 897	70 348
Parts émises contre trésorerie	4 801	2 727
Parts émises à la fusion des fonds	-	4 746
Parts rachetées	<u>(43 929)</u>	<u>(21 924)</u>
Parts émises et en circulation au 31 décembre	<u>16 769</u>	<u>55 897</u>

5. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2010, le Fonds répondait à la définition de fiducie de fonds commun de placement. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), la totalité du revenu du Fonds est imposable (y compris les gains nets en capital imposables), et le Fonds a droit à une déduction, lors du calcul du revenu imposable, de tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts pour l'exercice. Le Fonds a pour politique de distribuer, dans la mesure du possible, la totalité de son revenu pour l'exercice aux porteurs de parts afin de ne pas être assujetti à l'impôt fédéral canadien sur le revenu aux termes de la partie 1 de la Loi. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'a été établie dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2010, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital du Fonds s'établissaient comme suit :

Perte autre qu'en capital* (expiration en 2029)	Perte en capital**
367 942 \$	1 924 519 \$

*Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites du revenu des exercices ultérieurs pendant une durée maximale de 20 ans.

**Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains des périodes ultérieures.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu d'une convention conclue entre le Fonds et le gestionnaire, et en contrepartie de services d'administration et de gestion des placements, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Les frais de gestion annuels payés par le Fonds sont de 2,50 % de la valeur liquidative pour les parts de série A et de 1,5 % pour les parts de série F.

Le Fonds verse également au gestionnaire une prime de rendement (la « prime de rendement ») égale à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative du placement pour chaque période (notamment les gains en capital non réalisés, le cas échéant), assujettie à une réduction pour les pertes de périodes antérieures qui n'ont pas été compensées par des gains nets. La prime de rendement sera accumulée de façon hebdomadaire et payée sur une base semestrielle.

7. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais et charges, notamment, mais sans s'y restreindre les commissions de courtage touchées sur les opérations de portefeuille, les droits de dépôt réglementaires, les honoraires de l'agent des registres et des transferts, les honoraires de l'auditeur et des comptables, les frais d'administration (y compris les frais de publicité, de commercialisation et de promotion), la tenue des registres, ainsi que les frais et charges juridiques, les droits de garde et toutes les taxes et autres frais liés à l'achat et à la vente d'actifs du Fonds, comme il est indiqué dans l'état des résultats.

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, absorber certaines charges d'exploitation du Fonds afin de maintenir son ratio de frais de gestion à un niveau concurrentiel. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, recouvrer une partie ou la totalité des charges d'exploitation qu'il a engagées sur une période de cinq ans. Le gestionnaire peut, en tout temps, mettre fin à ces absorptions ou choisir de les maintenir indéfiniment. Les montants absorbés ou recouverts sont présentés à l'état des résultats. Aucun rabais de courtage n'a été accordé au Fonds pendant l'exercice.

Le total des commissions de courtage payées par le Fonds relativement aux opérations sur titres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est établi à 67 226 \$ (28 492 \$ en 2009).

8. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	Par part (\$)					
	2010			2009		
	Valeur liquidative	Ajustement cours acheteur/vendeur	Actif net	Valeur liquidative	Ajustement cours acheteur/vendeur	Actif net
Série A	101,36 \$	(0,09) \$	101,27 \$	100,62 \$	(0,12) \$	100,50 \$
Série F	107,12 \$	(0,11) \$	107,01 \$	105,20 \$	(0,13) \$	105,07 \$

9. UTILISATION D'UN LEVIER FINANCIER

Le levier financier correspond au degré auquel un fonds utilise des fonds ou des titres empruntés. S'il est dit d'un fonds qu'il utilise un levier financier d'au plus 200 %, cela signifie qu'il peut emprunter 2 \$ sous forme d'argent ou de titres pour chaque tranche de 1 \$ d'actifs, de sorte que le fonds utilise 3 \$ d'actifs au total. Le Fonds a eu recours à l'effet de levier financier au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de la façon suivante :

Levier financier minimum	Levier financier maximum	Levier financier fin de l'exercice
0,00 %	6,38 %	0,00 %

10. MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'ICCA a confirmé que les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada le 1^{er} janvier 2011 pour les entreprises canadiennes à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les fonds de placement. Toutefois, le CNC a reporté, pour les fonds de placement, la date de transition obligatoire au 1^{er} janvier 2013 à la lumière des retards du projet de l'Accounting Standards Board à l'égard des sociétés de placement. Par conséquent, pour le Fonds, les IFRS s'appliqueront aux états financiers semestriels et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le gestionnaire a mis en place des mesures pour identifier les principaux problèmes et déterminer les incidences probables de l'adoption des IFRS et élabore un plan de passage à ces IFRS. Ce plan déterminera notamment les différences entre les méthodes comptables actuellement utilisées par le Fonds et celles qu'il entend observer en vertu des IFRS, de même que leur incidence sur toutes les méthodes comptables et la mise en application des décisions, les contrôles internes, les systèmes d'information et la formation. La direction, après examen des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, conclut que celles-ci ne devraient avoir aucune répercussion sur la valeur de l'actif net ou les actifs nets par part du Fonds. Présentement, la direction a établi que les répercussions des IFRS se limiteraient à la présentation de notes supplémentaires et à d'autres modifications de la présentation, notamment les intérêts des porteurs de parts. Toutefois, ces énoncés peuvent faire l'objet de modifications par suite de l'émission de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes.

INFORMATIONS À L'ÉGARD DU FONDS

GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL

BluMont Capital Corporation
70, avenue University
Bureau 1200, C.P. 16
Toronto (Ontario) M5J 2M4
Téléphone : 416 216-3566
Télécopieur : 416 360-1102
Numéro sans frais : 1 866 473-7376

AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Citigroup Fund Services Canada, Inc.
2920, boulevard Matheson Est
Mississauga (Ontario) L4W 5J4

COURTIER PRINCIPAL

RBC Prime Brokerage
200, rue Bay, 3^e étage
Royal Bank Plaza, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Bureau 3000, C.P. 82
Royal Trust Tower TD Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8

CONSEILLER JURIDIQUE

Goodmans LLP
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 2S7



2911 Côte Ste-Catherine, Montréal, QC H3T 1G2 | Tél : 514.342.5055 | 1.866.665.5055 | Téléc : 514.738.2562 | blumontcapital.com

VANCOUVER | CALGARY | TORONTO | MONTRÉAL